

INFOS RETRAITÉS N° 15



INFO FLASH SPECIAL "TARIF AGENT" Et COVID 19

Depuis plusieurs années, avec la transformation des entreprises, la gestion du « tarif agent » est devenue très obscure, notamment pour les agents inactifs, veuves et veufs.

C'est l'Agence Nationale de Gestion des Avantages en Nature Energie (ANGANE) qui centralise et gère le tarif agent appelé Avantage en Nature Energie (A.N.E)

Avec la pandémie de COVID 19 <u>l'accueil téléphonique de l'ANGANE n'est plus</u> opérationnel (jusque septembre)

Durant cette période, pour toutes demandes concernant les avantages en nature énergie, les bénéficiaires retraités peuvent contacter l'agence ANGANE :

- Par mail : angane@enedis-grdf.fr en indiquant en objet le n° département de la résidence principale ainsi que le numéro de matricule CNIEG.
- Par courrier: ANGANE 2 rue Vasco de Gama Bat C 44800 Saint Herblain

Téléphone : 09 69 39 58 60 mais l'accueil téléphonique reste fermé jusqu'en septembre 2020 (information disponible sur le site CNIEG).

